



Plan De Prévention

Taux de réussite
100%

Durée

½ Journée (3h30)

Objectifs



Pour qui ?
Prérequis :

Tout responsable chargé de la sécurité lors d'intervention dans une entreprise utilisatrice ou utilisant les services d'entreprises extérieures, Chefs de projet, chargés de travaux, animateurs sécurité.

Sans

- Comprendre les obligations réglementaires,
- Connaître les méthodes pratiques qui gèrent la sécurité dans les relations avec les entreprises extérieures,
- Prendre conscience de son rôle et de ses responsabilités en tant que donneur d'ordre,
- Etre capable de rédiger un plan de prévention, des permis de travail ou un protocole de sécurité.

PROGRAMME

LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Le décret du 20/02/92, l'arrêté du 26/04/96, la loi du 31 Décembre 193,
- Responsabilité civile et pénale,
- Obligations de l'entreprise.

PRÉVENTION

- Vocabulaire : danger, exposition, risque, prévention, protection,
- Définition des risques,
- Plan de prévention,
- Protocole sécurité,
- Autorisation de travail, permis.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- Obligations des donneurs d'ouvrage des entreprises et de leurs sous-traitants,
- Le cahier des charges « sécurité »,
- Travail à l'aide d'intérimaires.

MÉTHODES PRATIQUES

- Plan de prévention,
- Protocole de sécurité,
- Autorisation de travail.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Contrôle des connaissances théoriques de chaque stagiaire.